

# Budget

## LES CHIFFRES 2020

### PRÉVISIONS

Par Jo Daniel, Maire de Guidel > contact : [mairie@mairie-guidel.fr](mailto:mairie@mairie-guidel.fr)

## Le conseil municipal a approuvé le 25 février 2020 le compte administratif 2019 et le budget primitif 2020.

Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et dépenses commune sur une année. Il doit être présenté dans les six mois qui l'exercice. Le budget primitif fixe, quant à lui, le cadre dans lequel le à percevoir les recettes et à exécuter les dépenses pour l'année en l'objet de décisions modificatives voire de budgets supplémentaires

## # Compte administratif 2019 DES RÉSULTATS TRÈS SATISFAISANTS

Le compte administratif, tout comme le budget se compose d'une section de **fonctionnement** et d'**investissement**.

Le **budget de fonctionnement** permet à notre collectivité d'assurer notre quotidien. Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, accueils de loisirs, activités périscolaires, location de salles et de matériels...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, au Centre Communal d'Action Sociale et à L'ESTRAN, ainsi que les intérêts des emprunts à payer.

En 2019, la commune a poursuivi sa maîtrise des dépenses de fonctionnement avec une hausse de seulement **0,63 %** inflation comprise par rapport à 2018 (**8 255 228 €**), grâce notamment à des charges à caractère général en baisse et des charges de personnel stables.

Les recettes de fonctionnement ont quant à elles progressé de **0,76 %** (**10 834 460 €**) en raison essentiellement du dynamisme des bases physiques d'imposition.

Ces deux effets cumulés (maîtrise des dépenses de fonctionnement et dynamisme des recettes) ont permis à la commune de dégager une **épargne nette significative de l'ordre 1 679 759 €**.

Maîtriser les dépenses de fonctionnement pour maintenir une épargne nette significative était d'autant plus important que la commune a fait le choix de réaliser des investissements importants afin de se doter de structures en adéquation avec les besoins de la population et de son évolution.

Ainsi, sur les **5 717 230 € investis** (contre **5 082 444 €** en 2018), **64 %** ont contribué à la construction de la nouvelle école. Le reste des dépenses a été investi dans la voirie, dans l'entretien des bâtiments, dans l'acquisition de matériel nécessaire au bon entretien de la commune...



maîtrise des dépenses



maîtrise de la dette



aucune hausse des impôts locaux



soutien de l'activité commerciale

## # Budget primitif 2020 UNE VISION AMBITIEUSE & RÉALISTE

La commune prévoit un budget de fonctionnement légèrement en hausse avec **8 477 300 € de dépense**.

Cette augmentation résulte essentiellement d'une volonté de la commune de réintégrer les services jeunesse jusqu'à là gérés par le CCAS. En effet, le choix a été fait de créer un service jeunesse municipal unique regroupant à la fois les services gérés par la mairie (garderies périscolaires, restauration scolaire et les mercredis découverte) et les services jeunesse gérés par le CCAS (Saute-Mouton, Vac'Actives, et la Maison des jeunes) afin d'optimiser l'organisation et la gestion de ces services. Ce regroupement permettra d'avoir une vue d'ensemble sur les services proposés à la jeunesse, ce qui favorisera le développement d'une stratégie plus globale s'appuyant sur une meilleure coordination entre les services.

La création d'un poste de cadre en 2019 pour assurer la responsabilité du nouveau pôle "**jeunesse, éducation et sports**" vient parfaire cette nouvelle organisation.

Notre commune poursuivra sa politique d'**investissement** avec une prévision de l'ordre de **4 911 556 €**.

Ces dépenses sont destinées à la réalisation du nouveau terrain de rugby rendue nécessaire dans le cadre de la ZAC, à la réalisation de divers travaux de voirie (secteur de Scubidan) mais également à la nécessité de réaliser des études tant pour la préservation de notre littoral (étude hydro sédimentaire liée à l'érosion côtière) que pour les besoins de notre jeune population (étude de faisabilité d'un nouveau skate park). Les scolaires occuperont également une place importante puisqu'il est prévu le réaménagement du parking de l'école de Prat Foën et l'exten-

sion de l'accueil périscolaire.

Enfin, soucieux de contribuer à la transition énergétique la commune prévoit l'acquisition de véhicules électriques...

La commune a donc prévu un **programme ambitieux** qu'elle réalisera avec la plus grande rigueur comme c'est le cas chaque année. Néanmoins, des décisions modificatives seront probablement nécessaires en cours d'année afin de tenir compte de l'impact de la pandémie du COVID-19. En effet, la gestion de cette crise non prévisible à la date de réalisation du budget 2020 implique des dépenses non prévues au budget : achat de masques pour la population, de gels hydroalcooliques, de produits désinfectants... La commune a également pris des mesures afin de soutenir les entreprises dont nos restaurateurs en proposant l'annulation de la perception des loyers des terrasses.

réalisées par la suite de la fin de la mandature sera autorisée en cours. Il peut faire en cours d'année.

### DÉPENSE : À RETENIR

Les charges de personnel ont représenté **48 % du budget** de fonctionnement en 2019 (la moyenne de la strate s'établit à **54 %**). Il s'agit du premier poste de dépense en fonctionnement.

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

À titre indicatif, elles représentent **699 €/habitant** quand la moyenne de la strate (ville entre 10 000 et 20 000 habitants) s'établit à **1 200 €/habitant**.

### ÉPARGNE BRUTE

L'excédent de recettes par rapport aux dépenses dégagé par la section de fonctionnement est appelé épargne brute.

Elle est utilisée en priorité au remboursement du capital emprunté, le surplus constitue l'épargne nette qui permet d'alimenter le financement des investissements prévus par la collectivité.

### UNE DETTE MAÎTRISÉE

Au 31 décembre 2019, le capital restant dû par la ville s'élève à **11 684 698 €**

### ENCOURS DE LA DETTE PAR HABITANT

*Encours de dette par habitant* : indicateur permettant d'effectuer des comparaisons de l'encours de dette, avec d'autres collectivités, ou encore avec la moyenne de la strate démographique de la collectivité

**Encours de dette par habitant = encours total de la dette / population INSEE**

La dette par habitant s'élève à **994 €/habitant**

### RATIO DE DÉSENDETTEMENT EN ANNÉES

*Le ratio de désendettement* (Encours de dette / Epargne brute ou CAF) exprime le nombre d'années théoriques qu'il faudrait pour que la commune rembourse l'intégralité de sa dette si elle y consacrait la totalité de son autofinancement disponible.

Le ratio de désendettement est de **4,95 années**

## # Travaux

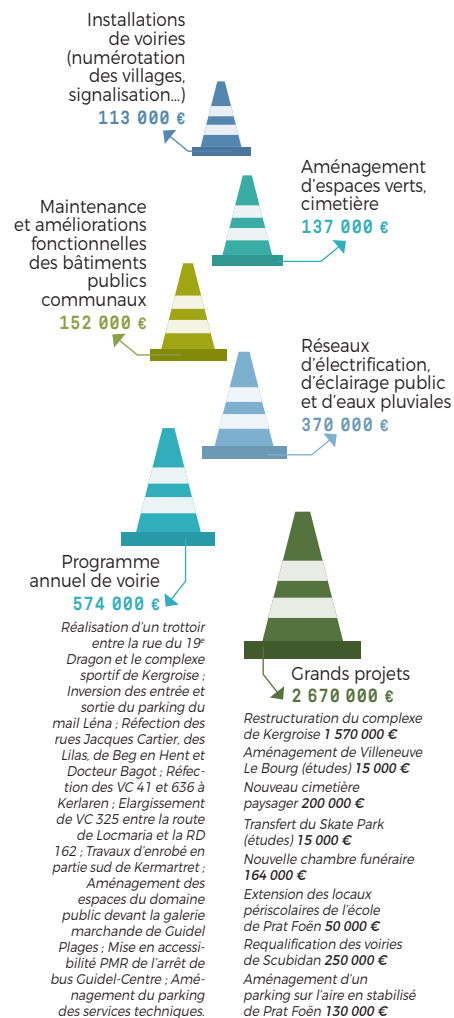
**4 015 K€**

### BUDGET PRÉVISIONNEL EN 2020

Bien que sensiblement inférieur à 2018 et 2019, l'investissement restera encore soutenu en 2020. Cette année sera principalement marquée par la poursuite du programme de restructuration des installations sportives de Kergroise avec la poursuite du chantier du stade de rugby et le démarrage des études de conception du terrain de football d'honneur qui doit être transféré du site de Polignac dans le cadre de la réalisation de la ZAC centre.

2020 verra également le démarrage des travaux de requalification des voiries de Scubidan et de la chambre funéraire rue Marc Mouelo ainsi que la réalisation d'un parking sur l'aire en "stabilisé" de Prat Foën. Seront encore lancées les études de nouveaux projets comme l'extension des locaux périscolaires de l'école Prat Foën suite à l'ouverture d'une classe bilingue supplémentaire, l'aménagement du vallon de Villeneuve Le Bourg et le transfert du skate park sur le site du sémaphore.

*Il convient de faire remarquer que le budget a été voté le 25 février avant la crise sanitaire du Covid-19. Depuis, les chantiers ont été lourdement impactés par la période de confinement et les mesures barrières contre la propagation du virus : arrêt total du 17 mars au 27 avril et perturbations attendues pour la suite. Des retards importants dans le calendrier de réalisation sont donc à redouter.*



## # CCAS

**1 887 K€**

### ESTIMATION DES DÉPENSES EN 2020

Les résultats de l'exercice 2019 et les budgets prévisionnels du CCAS et de la Maison de retraite (MAPA), ont été votés par le Conseil d'administration le 13 février 2020.

En 2019, les dépenses de fonctionnement (hors opérations d'ordre) ont été de **1 949 244,67 €**. Elles ont permis le fonctionnement de l'ensemble des services : maison d'accueil pour personnes âgées, multiaccueil, relais parents assistants maternels, services jeunesse (centre de loisirs, maison des jeunes, Vac'Actives, le point information jeunesse), service social/logement, Point Accueil Emploi et chantier d'insertion - nature et patrimoine -.

Deux évolutions importantes ont un impact sur les budgets 2020 du CCAS : le transfert des services jeunesse vers la ville au 1<sup>er</sup> janvier 2020 (- 268 113 € de dépenses et - 197 803 € de recettes) et le passage au forfait soins à la MAPA (en remplacement au recours actuel à un SSIAD) envisagé vers le milieu de l'année : + 54 000 € en dépenses et en recettes sur ½ année.

En 2020, ces dépenses sont estimées à **1 887 363 €**. Ces dépenses seront couvertes pour 1/3 par une subvention de la ville (638 000 € contre 710 000 € en 2019), les loyers encaissés essentiellement de la MAPA, les participations des usagers, mais aussi par des aides de la CAF et de la MSA et des subventions de l'Europe, de l'État et du Département.

